CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E142264** **VALABLE JUSQU'AU** **24/02/2027**

ÉDITÉ LE 20/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 27/05/2009

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 18/04/2016

Capital : 22 480

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC SAINTES

Siret : 512 779 562 00028

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 5402267

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000022214106304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000022214106304

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/10/2025

Raison sociale : CEB ATLANTIQUE

9 RUE DES NARCISSES
17420 SAINT-PALAIS-SUR-MER

Téléphone : 05 46 23 32 16 **Fax :**

Portable : 06 61 41 10 37

Responsabilité légale :
ESTEVES PIERRE-MANUEL GÉRANT

Site Internet :

E-mail : ceb-atlantique@orange.fr

Effectif moyen : 6 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 451 134 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2111	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité courante)	6	15/02/2024
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

20/02/2026 14:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.